

Offre d'emploi

Chargé de projets et des communications de la Coopérative Paradis

La Coopérative de solidarité Paradis est une infrastructure culturelle. Fondée en 2005 par différents organismes de la région, elle est un organisme à but non lucratif, un espace de travail, de diffusion et de création artistique ayant comme mandat de soutenir l'ensemble de la communauté en rendant ses lieux accessibles à toutes et à tous.

En étroite collaboration avec la direction et le conseil d'administration du Paradis, le principal défi du poste est d'accroître la connectivité, la visibilité et la notoriété de l'ensemble des activités et des services de la Coopérative et de ses organismes membres. Il consiste également à mener à terme des projets de rayonnement et de développement dans le cadre du mandat de la Coopérative.

Description du poste

Communications :

- Établir et mettre en œuvre le plan de communication et de promotion de la Coopérative ;
- Veiller à la coordination des activités à la Coopérative et à leur promotion auprès du public, des partenaires et des médias ;
- Coordonner la conception, la réalisation et la diffusion de tous les outils de promotion et de communication établis dans le plan : communiqués, brochures, relations de presse, site Web, blogue, liste d'envoi, signalisations internes, placements publicitaires, réseaux sociaux, et autres outils d'information ;
- Répondre aux demandes de renseignements du public ou des médias par téléphone et par courriel ;
- Entretien des relations avec les médias et les partenaires de la Coopérative.

Coordination de projets de développement :

- Planifier et coordonner en collaboration avec la direction les locations de salles, les projets spéciaux de développement et de rayonnement de la Coopérative ;
- Participer au besoin à l'élaboration des demandes d'aide financière ;
- Participer au développement de partenariats avec les milieux de la culture et des affaires ;
- Participer et/ou diriger des réunions de comités de projets ;
- Facturation et suivi de la clientèle non membre.

Conditions

Horaire régulier du lundi au vendredi et variable de soir et fin de semaine en fonction des activités.

Temps partiel (25 heures/semaine). Salaire à discuter.

Entrée en fonction le lundi 22 août 2016.

Qualifications requises

- Expérience du milieu artistique requise (festival, organisme culturel, diffusion, etc.) ;
- Diplôme collégial ou universitaire requis ;
- Intérêt pour le milieu culturel et communautaire ;
- Excellente maîtrise du français écrit et parlé et connaissance de l'anglais ;
- Polyvalence et autonomie ;
- Sens de l'initiative ;
- Flexibilité d'horaire ;
- Connaissances des logiciels de la suite Office ou équivalents ;
- Connaissance des logiciels Photoshop, Illustrator et/ou Sage Simple Comptable un atout ;
- Permis de conduire de Classe 5 (véhicule de promenade) et pouvoir disposer d'une voiture un atout.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur C.V. accompagné d'une lettre de motivation par courriel à direction@coop-paradis.com au plus tard le vendredi 27 mai 2016 à 17h00.

Nous communiquerons uniquement avec les candidat(e)s retenu(e)s.